

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°130 - 16/11/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan

Bonne lecture

A suivre cette semaine :

Au Sénat :

- En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : Examen de 5 rapports pour avis sur des programmes budgétaires mercredi 17 novembre.

- Dans l'hémicycle :

Mardi 16 novembre : vote sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022

Mercredi 17 novembre à partir de 16h30 : **Second projet de loi de finances rectificatif pour 2021**

Jeudi 18 novembre dans l'après-midi : **Projet de loi de finances pour 2022**

- **Mardi 16 novembre à jeudi 18 novembre : 103e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France**



Toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en Commission du 2 au 5 novembre 2021 en cliquant [ici](#).

Dans le Morbihan

Les finances locales au cœur des préoccupations des élus locaux



Alors que le congrès de l'AMF se tient cette semaine à Paris, la visite ministérielle d'Olivier DUSSOPT, Ministre chargé des comptes publics, a été l'occasion pour les Maires et Présidents d'EPCI de remonter au Gouvernement leurs préoccupations en matière financière.

Le vendredi 5 novembre, Jacques LE NAY a participé à la **table ronde réunissant à Larmor Baden les Maires des communes bénéficiaires de mesures de soutien pour le financement de leurs équipements publics.**

Retrouvez les intervenants sur son site internet.

Puis le lendemain, à l'occasion du congrès de l'AMPM du Morbihan, David LAPPARTIENT n'a pas manqué de relayer leurs inquiétudes tout en affirmant le soutien du Département qu'il préside. Attentif à ces préoccupations, Jacques LE NAY suivra avec intérêt les débats qui se tiendront cette semaine dans l'hémicycle autour du projet de loi de finances pour 2022.

Cyber sécurité des collectivités locales, toutes concernées !



Il s'agit du thème autour duquel ont débattu les maires et présidents d'EPCI réunis en congrès à l'occasion de l'assemblée générale de l'**Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan** le samedi 6 novembre au parc d'exposition de Lorient Agglomération.

En première ligne face à la crise sanitaire, il était important pour les élus locaux de se rencontrer, de partager... Jacques LE NAY a ainsi félicité le Président de l'AMPM, Yves BLEUNVEN et le Président de Lorient Agglomération, Fabrice LOHER, pour l'organisation de cette journée tant attendue.

Au Sénat

Délégation aux entreprises

Journée du 21 octobre : la Délégation aux entreprises du Sénat donne la parole à 150 chefs d'entreprise

La Délégation aux entreprises a organisé le jeudi 21 octobre sa **5ème édition de la Journée des Entreprises (JDE)** au



cours de laquelle 150 dirigeants venus **de plus de 40 départements** ont débattu de thèmes d'actualité pour les PME : **la cybersécurité et la santé au travail**.

Jacques LE NAY a participé à la première table ronde, qui a été l'occasion d'échanger sur le rapport d'information de Sébastien MEURANT, Sénateur du Val d'Oise, et Rémi CARDON, Sénateur de la Somme, intitulé : « La cybersécurité des entreprises - Prévenir et guérir : quels remèdes contre les cyber virus ? »

Pour Jacques LE NAY, la cybersécurité est un **sujet fondamental pour nos PME qui sont moins armées que les grandes entreprises pour répondre aux défis qu'elle soulève**.

Consultez le communiqué de presse résumant cette journée sur [le site du Sénat](#).

Visite de SOCOMORE à Vannes



Lundi 8 novembre, Jacques LE NAY a accompagné **Jean-Yves LE DRIAN** pour visiter l'entreprise Socomore par son Directeur **Frédéric LESCURE**.

Spécialisée dans l'aéronautique, l'entreprise a su s'adapter face à la crise sanitaire et économique en développant **en urgence des solutions hydro alcooliques** notamment pour les hôpitaux. En plus de

s'engager sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, son innovation et son audace ont été récompensées en remportant l'appel à projets **France Relance**.

En tant que Vice-président de la délégation et auteur d'un rapport publié en juin 2020 sur la **Responsabilité Sociale des Entreprises**, Jacques LE NAY a particulièrement apprécié de découvrir ce site accueillant aussi la **start-up Hy génération** qui développe des propulseurs électriques pour les bateaux.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Présentation des capacités de l'Armée de l'Air et de l'Espace

Mercredi 10 novembre, la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées s'est rendu sur la **base aérienne 105 d'Evreux-Fauville** pour la présentation des capacités de l'Armée de l'Air et de



l'Espace.

En présence du chef d'état-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace, le général Stéphane MILLE et marqué par des démonstrations en tout genre, ce déplacement répond à la volonté de la Commission et de son Président Christian CAMBON de visiter les sites militaires et d'aller à la rencontre de nos forces armées afin de mieux saisir leur

quotidien mais surtout leurs besoins. Les présentations ont encore montré que les forces armées françaises travaillent dans un milieu où la technologie évolue sans cesse.

Dans l'hémicycle

Situation financière des bailleurs sociaux



Jacques LE NAY s'est associé au courrier de sa collègue Nadia SOLLOGOUB, Sénateur de la Nièvre, pour alerter Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée au Logement sur la situation d'**étranglement** que subissent actuellement les bailleurs sociaux du fait de l'**augmentation inéluctable de leurs charges, prévisibles comme la hausse de la TVA sur leurs activités et moins prévisibles telle que la hausse du coût des matières premières.**

Déserts médicaux en matière de gynécologie médicale



Sur initiative de deux Sénatrices du Groupe Union centriste, Elisabeth DOINEAU, Sénatrice de la Mayenne et Annick BILLON, Sénatrice de la Vendée, un courrier cosigné par Jacques LE NAY a été adressé au ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, concernant la situation de la gynécologie médicale

En effet, la **démographie de cette discipline reste insuffisante pour répondre aux besoins dans les territoires.** Ainsi, le récent rapport de la délégation aux droits des femmes du Sénat, publié le 14 octobre 2021 et intitulé "Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité", a ainsi montré que l'accès aux gynécologues médicaux des femmes vivant dans les territoires ruraux est particulièrement déficitaire.

Alors que les besoins sont insuffisamment couverts, les gynécologues médicaux sont aujourd'hui particulièrement **inquiets des changements intervenus dans l'organisation de leur Conseil National Professionnel (CNP)** qui laisse craindre une mise sous tutelle de la discipline par la gynécologie obstétrique. Leur demande légitime est donc de procéder

à un rééquilibrage afin que la spécialité de gynécologie médicale retrouve toute sa place. Il s'agirait d'un **signal bienvenu envoyé en faveur de la reconnaissance d'une profession au service de la santé des femmes.**



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés